



CONSEIL DES JEUNES CITOYENS

COMPTE RENDU SÉANCE PLÉNIÈRE

MARDI 26 mars 2013

oOo

Étaient présents :

Jean-Yves SENANT, Maire - Jean-Yves LE BOURHIS, Maire Adjoint chargé de l'éducation - Isabelle ROLLAND, Maire Adjointe chargée de la Culture - Marie-Louise MARLET, Maire Adjointe chargée des commerces, de l'artisanat et du jumelage - Gilles LE LAMER, Conseiller Municipal délégué au sport - Cyril ADDA-HALIMI, Conseiller Municipal délégué à la jeunesse - Kamel MOHAMMEDI, Conseiller Municipal délégué à la promotion du service civil.

Marie BENET - Olivier BETOUIGT - Asma BOUKENSOU - Anne-Marie BRICHLER - Julien CRESUS - Emma DEMESSE - Freddy KORSAGA - Nicolas LAROSE - Claire LAUNOIS - Pauline MALATESTA - Sandrine OLIVEIRA DA COSTA - Lyna OUZZANI - Axel PALIX - Marie ROMMI - Sylvain TARTÈS - Maxime TRESCARTES - Dimitri VOULDOUKIS, Conseillers jeunes.

Étaient excusés :

Sophie DEVEDJIAN, Maire Adjointe chargée de l'urbanisme et de la politique de la Ville

Eleanor BATILLIET - Solène CANCEILL - Eloïse CHAMALET - Chloé CHEVALIER - Alix de la BRETESCHE - Dalla FOFANA - Solenne LEDUC - Alekski LESKINEN - Fanny LUCAS, conseillers jeunes.

Étaient absents :

Cécile BONASSIES - Ely CHITOU - Mickaël EL HAWAT - Hoda EL KHATTAL - Nadège MENASSE, conseillers jeunes.

1 – POINT DU GROUPE DE TRAVAIL COMMUNICATION

Rapporteur : Asma BOUKENSOUS

La commission « communication » est composée des conseillers jeunes citoyens et membres de droit suivants :

- Lycée DESCARTES : Emma DEMESSE
- Institution Sainte Marie : Anne-Marie BRICHLER, Lyna OUZZANI et Sylvain TARTÈS
- Lycée professionnel Théodore MONOD : Marie BENET et Asma BOUKENSOUS
- Représentants des antoniens scolarisés en dehors de la commune : Freddy KORSAGA, Pauline MALATESTA et Eleanor BATILLIET.

Il est rappelé à tous les jeunes conseillers qu'ils peuvent participer à toutes les réunions, tous les projets et toutes les commissions, même s'ils ne sont pas membres de droit. Tous les volontaires et motivés sont les bienvenus dans tous les projets du Conseil des Jeunes Citoyens.

La 1^{ère} réunion du groupe de travail « communication » a eu lieu jeudi 28 février.

Lors de cette réunion a été précisé le rôle de ce groupe de travail, à savoir :

- Favoriser la transmission des informations entre la coordinatrice et les membres du Conseil des Jeunes Citoyens
- Favoriser la communication entre le Conseil des Jeunes Citoyens et les établissements scolaires
- Travailler sur la visibilité au sein de la commune des actions menées par le Conseil des Jeunes Citoyens

Concernant la transmission de l'information entre la coordinatrice et les jeunes élus, le groupe souligne l'efficacité de certains outils utilisés :

- Les SMS :
Tous les jeunes ont un téléphone. C'est l'outil le plus direct pour les contacter. Ainsi, la coordinatrice se servira de ce support pour les alerter sur l'actualité du CJC : rappel de

réunions et alertes pour les prévenir de regarder leurs mails. A charge pour eux d'être attentifs à ce qu'elle dispose tout le temps des coordonnées à jour.

- Autre outils : le groupe Facebook « Conseil des Jeunes Citoyens » :

Il réunit quasiment tous les membres du CJC. Il leur permet de leur transmettre les informations et d'y accéder de manière commune. La plupart du temps, c'est Sylvain TARTÈS qui l'alimente. Il y diffuse les informations, comptes rendus, rapports, planning etc. relatifs au CJC. Lors de la réunion, Eleanor BATILLIET s'est proposée pour participer également à cette tâche.

Lorsque c'est nécessaire, il est convenu qu'Eleanor et Sylvain communiquent à la coordinatrice les activités du groupe Facebook, c'est-à-dire les échanges et réactions dessus.

Afin de donner plus d'efficacité à cet outil, ils ont également été chargés de contacter les membres du CJC ne faisant pas partie du groupe, mais ayant un profil sur ce réseau, pour les y inscrire.

La coordinatrice a souligné que Facebook n'est qu'un outil de communication supplémentaire. Les jeunes élus n'utilisant pas ce réseau continueront à avoir les informations par les autres biais. **Il n'est absolument pas demandé aux jeunes conseillers de s'inscrire sur Facebook.**

Lors des futures réunions du groupe de travail communication sera développé un projet de plateforme de travail accessible par tous les jeunes CJC et la coordinatrice. Ce sera un espace de travail commun à tous qui permettra de centraliser et de faciliter la communication.

Concernant la transmission des informations relatives au CJC en direction des établissements scolaires, le groupe de travail communication propose la désignation d'un référent communication dans chaque lycée pour favoriser le relai d'information et dynamiser la diffusion.

Pour finir sur ce point, concernant la communication autour des actions menées par le CJC au sein de la commune, des réflexions sont en cours pour la création d'un portail jeunesse sur le site de la ville. L'avancée de ce projet sera présentée à la prochaine séance plénière.

Vote du Conseil des Jeunes Citoyens :

- 1- *Vote de la composition de la commission « communication ».*
- 2- *Nomination d'un référent communication pour chaque établissement.*

1- La composition de la commission « communication » est approuvée par les membres du Conseil des Jeunes Citoyens à l'unanimité.

2- Monsieur le Maire lance un appel à candidats par établissement pour être référent « communication » :

- **Pour le lycée Descartes : Emma DEMESSE**
- **Pour l'institution Sainte-Marie : Sylvain TARTÈS**
- **Pour le lycée professionnel Théodore MONOD : Marie BENET**

Ayant un seul candidat par établissement, Monsieur le Maire soumet la liste des candidats à l'approbation des membres du CJC. La liste est adoptée à l'unanimité.

2 – POINT DU GROUPE DE TRAVAIL SOLIDARITÉ

Rapporteur : Emma DEMESSE

La commission « solidarité » est composée des conseillers jeunes citoyens et membres de droit suivants :

- Lycée DESCARTES : Emma DEMESSE et Fanny LUCAS
- Institution Sainte Marie : Solenne LEDUC, Alix DE LA BRETESCHE, Mickaël EL HAWAT et Marie ROMMI
- Lycée professionnel Théodore MONOD : Asma BOUKENSOUS, Hoda EL KHATTAL, Dalla FOFANA, Nicolas LAROSE et Nadège MENASSE
- Représentantes des antoniens scolarisés en dehors de la commune : Eleanor BATILLIET et Eloïse CHAMALET

Le groupe de travail « Solidarité » s'est réuni pour la première fois mercredi 27 février.

Les objectifs de cette réunion étaient de :

- Définir avec l'ensemble du groupe la notion de solidarité
- Réfléchir aux différents types d'actions pouvant être menées dans ce domaine
- Répertoire des exemples d'actions connues des membres du groupe
- Et lancer des pistes de réflexion pour les projets qui seront menés par le CJC.

Les membres du groupe ont défini la solidarité par la création de liens entre les individus. La solidarité c'est l'entraide au quotidien, c'est aider les personnes qui en ont besoin, par exemple les personnes âgées, les personnes isolées, les personnes handicapées, les personnes dans le besoin, ou encore les personnes de notre entourage.

Pour agir dans ce domaine, ils ont souligné l'importance de connaître les acteurs de la Ville travaillant sur cette thématique, par exemple le Centre Communal d'Action Social ou les associations œuvrant sur Antony. Il faut aussi connaître les besoins existants et avoir conscience que travailler autour de la solidarité, c'est : s'engager, s'investir, et bien souvent en tant que bénévole.

Le CJC devra réfléchir s'il veut être un complément aux actions déjà existantes et/ou participer aux actions déjà développées sur la Ville.

Pour citer quelques exemples évoqués lors de la réunion :

- Eleanor a eu l'occasion de faire un séjour humanitaire dans un pays africain pour aider à la rénovation d'une école. Ils avaient également fait des dons de vêtements.
- Cette année, une classe de Sainte Marie organise une rencontre sportive et une vente de livres et de serre-livres afin de collecter des fonds pour l'association « Pour un sourire d'enfant ».
- Une course « Les virades de l'espoir » est organisée au parc de Sceaux pour collecter des fonds pour la mucoviscidose.

Lors de la prochaine réunion du groupe de travail « solidarité », une rencontre avec le Centre Communal d'Action Sociale, CCAS, est prévue pour découvrir toutes les actions de solidarité menées sur la Ville.

La réunion s'est terminée sur quelques pistes d'actions que le CJC pourrait mener :

- Travailler sur la question du handicap en lien avec la commission Ville/Handicap à laquelle les jeunes CJC Olivier BETOUIGT et Marie ROMMI ont été élus membres de droit.
- En Angleterre, il existe des boutiques bénévoles récupérant des objets et des vêtements pour la vente. Les bénéfices sont réservés en partie au fonctionnement de l'association et le reste est reversé. Pourquoi ne pas y réfléchir sur Antony.

- Visiter les personnes âgées à leur domicile et dans les résidences.
- Participer à la distribution du muguet en mai, comme l'ont déjà fait les anciens CJC.

Le choix des projets et leurs conditions se préciseront au cours des prochaines réunions.

Vote du Conseil des Jeunes :

Il est proposé aux jeunes élus d'approuver la composition de la commission « solidarité ».

La composition de la commission « solidarité » est votée par les membres du Conseil des Jeunes Citoyens à l'unanimité.

Interventions :

Monsieur le Maire encourage les jeunes conseillers dans leur démarche de connaître les actions menées sur la Ville par le tissu associatif et via le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, établissement public qui mène des actions sociales au titre de la Ville. Il souligne l'importance de cette approche qui leur permettra de développer des actions adaptées au territoire.

Cyril ADDA-HALIMI, Conseiller Municipal délégué à la jeunesse, rappelle aux jeunes conseillers l'aspect « collectif » que doivent avoir les actions du CJC. Dans la mesure du possible, ils doivent penser les actions de sorte à ce qu'elles sollicitent ou touchent l'ensemble des jeunes de la Ville, c'est à eux d'impulser des idées mais également de faire en sorte de mobiliser d'autres jeunes de la Ville autour de ces projets, pas uniquement les jeunes du CJC.

Concernant des actions pouvant être menées sur la question du handicap, Jean-Yves LE BOURHIS, Maire Adjoint chargé de l'éducation, invite le CJC à se rapprocher de Monsieur JARNO, Référent intégration périscolaire pour le handicap de la Direction de l'Éducation.

3 - POINT DU GROUPE DE TRAVAIL JUMELAGE ET DU PROJET D'ÉCHANGE ENTRE LEWISHAM ET ANTONY

Rapporteur : Maxime TRESCARTES et Olivier BETOUIGT

La commission « jumelage » est composée des conseillers jeunes citoyens suivants :

- Lycée DESCARTES : Solène CANCEILL, Ely CHITOU, Aleksi LESKINEN et Maxime TRESCARTES
- Institution Sainte Marie : Chloé CHEVALIER, Claire LAUNOIS et Marie ROMMI
- Lycée professionnel Théodore MONOD : Sandrine OLIVEIRA DA COSTA et Axel PALIX
- Représentants des antoniens scolarisés en dehors de la commune : Olivier BETOUIGT, Freddy KORSAGA, Nicolas LAROSE et Pauline MALATESTA

Le groupe de travail « Jumelage » s'est réuni trois fois depuis le début du mandat : deux réunions de travail et une commission en présence de Marie-Louise MARLET, Maire Adjointe chargée des commerces, de l'artisanat et du jumelage.

- 1^{ère} réunion de travail – le 13 février :

L'objectif était de définir le jumelage avec l'ensemble du groupe, de présenter les villes jumelées avec Antony et de préparer la commission prévue le jeudi 21 février.

Pour précision, cette commission a été provoquée par une demande de correspondance de la part de jeunes anglais de Lewisham.

Le principe du jumelage a été présenté lors de cette première réunion ainsi que les neuf villes jumelées avec Antony.

Les liens les plus anciens et fréquents sont avec les villes des pays suivants :

- Allemagne - Reinickendorf
- Angleterre - Lewisham
- États-Unis - Lexington

La Ville a également des jumelages avec les pays suivants :

- Italie - Collegno
- Israël - Sderot

- Tunisie - Hamman-Lif
- République Tchèque - Olomouc
- Russie - Protvino
- Grèce - Eleftheroupolis

Pourquoi travailler sur cette thématique ?

- Pour développer des échanges culturels en dehors du cadre scolaire
- Pour rencontrer d'autres conseils de jeunes, échanger sur leur fonctionnement et leurs projets
- Pour partir à l'étranger

Certains conseillers jeunes entretiennent déjà une correspondance régulière avec des jeunes étrangers. Claire LAUNOIS a un correspondant sud-africain et une correspondante espagnole et Olivier BETOUIGT correspond avec un jeune espagnol et deux américains.

- Commission « Jumelage » - le 21 février :

Marie-Louise MARLET, Maire Adjointe chargée des commerces, de l'artisanat et du jumelage a introduit la commission en remerciant le Conseil des jeunes de l'intérêt manifeste pour le jumelage. Elle les a informés de l'existence d'une commission extramunicipale sur cette thématique et de groupes de travail organisés par ville jumelée. Elle a ensuite rappelé que le jumelage est basé sur un principe de réciprocité ; les jeunes ou les adultes se reçoivent individuellement ou par petits groupes. Elle a présenté les différentes villes jumelées et les projets effectués, ou en cours, avec ces dernières.

Quelques exemples de projets en cours pour cette année :

- Avec l'Allemagne, un échange est organisé par le Club de football d'Antony.
- Cette année, avec la Ville de Lexington aux États-Unis est prévu le départ d'une délégation antonienne, en présence de Monsieur le Maire, à l'occasion du 300ème anniversaire de la ville.

Marie-Louise MARLET, Maire Adjointe chargée des commerces, de l'artisanat et du jumelage a conseillé de débiter par un échange européen car plus accessible financièrement et plus rapide à mettre en place compte tenu de la proximité géographique.

Puis, elle a annoncé la demande de correspondance de Katie WOOD, employée municipale de la Ville de Lewisham dans la banlieue de Londres en Angleterre, et a proposé aux conseillers jeunes présents de mener un projet d'échange avec des jeunes de cette ville.

Pour finir, elle a indiqué que la Ville pourrait soutenir le projet, notamment d'un point de vue financier (cocktail de bienvenue, mise à disposition de car, etc.).

- 2^{ème} réunion de travail - le 7 mars :

L'objectif de cette réunion était de présenter les conditions de la mise en place possible du projet d'échange avec les jeunes de Lewisham et d'en proposer la validation aux membres du groupe de travail. À l'issue de la réunion, le projet a été accepté par les membres.

Le projet doit s'enclencher rapidement car les jeunes anglais sont disposés à venir dès la 1^{ère} semaine des vacances de printemps durant 3 ou 4 jours. Ils arriveront sûrement le samedi 27 avril et repartiront le mardi 30.

Après cette deuxième réunion de travail, un appel à candidatures en direction de l'ensemble des jeunes élus du CJC a été lancé, afin de connaître les volontaires pour participer à ce projet.

Aujourd'hui 13 conseillers sont volontaires.

Ce projet se décline en 2 étapes :

1. Accueillir des jeunes anglais en avril
2. Et départ de 5 jeunes CJC à l'automne prochain

L'ensemble des volontaires participeront, courant avril, à la préparation du séjour. Des réunions se mettent en place actuellement. Leur nombre dépendra de l'avancée du projet. Ils devront réfléchir au contenu de l'échange, décider d'un programme d'activités, être présent au moment de la venue des jeunes anglais, accueillir les jeunes dans leur famille si possible, faire le bilan de la première étape du projet et préparer la deuxième.

En donnant leur candidature, les volontaires ont dû préciser s'ils avaient la possibilité d'héberger un jeune chez eux. Si plus de cinq d'entre eux ont cette possibilité, un tirage au sort sera effectué par collège électoraux. Ainsi, les anglais seront reçus par des représentants de chaque lycée et des jeunes non scolarisés sur la commune. La cinquième place se décidera par un tirage au sort entre l'ensemble des volontaires restants.

Pour la deuxième étape de l'échange, le départ à Lewisham, l'ensemble des volontaires souhaitant partir et s'étant investi à n'importe quel moment de la première étape, pourront candidater. Le choix de ceux qui partiront se fera sur le même modèle de tirage au sort que celui précédemment présenté.

Les modalités de départ et les conditions d'accueil à Lewisham seront fixées ultérieurement.

Vote du Conseil des Jeunes Citoyens :

Il est proposé aux jeunes élus d'approuver la composition de la commission « jumelage ».

La composition de la commission « jumelage » est approuvée par les membres du Conseil des Jeunes Citoyens à l'unanimité.

Intervention :

Marie-Louise MARLET, Maire Adjointe chargée des commerces, de l'artisanat et du jumelage, remercie le Conseil des Jeunes Citoyens pour leur mobilisation autour de la question du jumelage et pour leur présence à la commission du 21 février. Elle les remercie également d'avoir répondu à la demande d'échange formulée par Katie WOOD, correspondante et employée de la ville de Lewisham. Les jeunes anglais viendront à Antony fin avril. Marie-Louise MARLET, Maire Adjointe chargée des commerces, de l'artisanat et du jumelage, s'engage à prendre en charge les titres de transports nécessaires aux déplacements qui seront organisés pendant leur séjour. La Ville sera un appui et accompagnera le CJC dans la préparation de l'accueil des anglais. Elle précise que le groupe préfère être hébergé en dehors des familles.

4 – POINT SUR L'IMPLICATION DU CJC POUR LE FESTIVAL DES BULLES DANS LA VILLE ET LA FETE DE LA MUSIQUE

Rapporteur : Axel PALIX

Deux réunions ont eu lieu avec le CJC, Laure BROMET du service Culturel et Antoine RIMBERT, responsable de la section BD adultes à la médiathèque Anne Fontaine.

Lors de la première rencontre, les deux événements nous ont été présentés. Laure et Antoine nous ont signifié leur volonté d'y associer le CJC.

- Festival des Bulles dans la Ville – 1 et 2 juin :

Le Festival des Bulles dans la Ville fête sa dixième édition cette année. Ce festival de la bande dessinée aura lieu sur la place de l'Eglise Saint Saturnin et au sein des équipements culturels de la Ville les samedi 1^{er} et dimanche 2 juin.

Antoine RIMBERT souhaitait avoir le retour du CJC et des jeunes de manière générale sur cet événement et comment associer le CJC sur la réalisation de l'évènement et sa communication.

Les nouveautés de cette édition sont les suivantes :

- Il n'y aura pas de projection « cinéma plein air » en raison des conditions climatiques inconfortables chaque année. Des réflexions sont en cours concernant une association différente avec le cinéma le Sélect et une projection dans leur salle.
- Il y aura une exposition sur les grilles extérieures de la Maison des Arts, sur le parvis de l'Hôtel de Ville.
- La ludothèque est également associée et organisera des jeux.
- Des cafés/rencontres seront organisés avec des auteurs à la médiathèque Anne Fontaine.
- L'Espace Jeunes a organisé des stages collégiens « BD numérique » au 11 durant les vacances d'hiver.

Le programme définitif sera communiqué ultérieurement.

Dans le cadre du festival, un grand jeu concours est proposé sous la forme de planches de BD avec :

- Un concours libre, le thème est l' « anniversaire », en l'honneur des 10 ans que fête le Festival cette année. Les participants dessinent leur propre BD et racontent leur histoire.
- Un concours avec des vignettes imposées. Les projets doivent être déposés avant le 25 mai.

Des ateliers d'aide et de conseil au concours sont prévus à la médiathèque Anne Fontaine les dimanches 7 et 21 avril de 15 h à 17 h et à la médiathèque Arthur Rimbaud le samedi 6 avril de 15 h à 17 h et le samedi 20 avril de 10 h à 12 h.

Chaque année, ce grand jeu concours réunit 40 à 50 participants. Depuis deux ans, il est ouvert à toute l'Ile de France.

À l'issue de ces deux réunions, le CJC s'investit dans la promotion du Festival auprès des jeunes. Des représentants de chaque lycée de la commune et hors commune se sont proposés pour diffuser des affiches et plaquettes dans leurs établissements. Le CJC s'investit également autour du prix du Conseil des Jeunes Citoyens, avec la constitution d'un jury et une présence lors de l'évènement en particulier pour la remise des prix.

- Fête de la musique – dimanche 16 juin :

Lors de la première réunion, Laure BROMET a présenté les nombreuses contraintes régissant le choix de la tête d'affiche de la soirée :

- L'artiste ou le groupe pressenti doit être consensuel, c'est-à-dire plaire au plus grand nombre, et être francophone.
- La date de l'évènement ne doit pas être le 21 juin et tenir compte des dates de Solidays car beaucoup d'artistes proposés peuvent être sollicités.
- Si l'artiste est en tournée, il doit accepter le fait que ce soit une scène gratuite sur Antony. Et que cela peut donc occasionner une baisse des ventes des billets en Ile de France pour son activité.
- Pour finir, il doit accepter les contraintes techniques d'un concert en plein air.

Compte tenu de toutes ces contraintes, le groupe BB Brunet est pressenti pour jouer sur la Ville le dimanche 16 juin. Ce choix semble convenir à la majorité des membres du Conseil des Jeunes Citoyens.

Échanges et débats :

Les jeunes conseillers interpellent Monsieur le Maire et les élus présents sur le choix de la date de la Fête de la Musique le 16 juin, veille de la première épreuve du baccalauréat. Ils soulignent la contradiction entre la démarche de la Ville de solliciter le CJC pour choisir la tête d'affiche et la date de l'évènement.

Monsieur le Maire interroge les jeunes conseillers pour savoir combien d'entre eux sont concernés par le baccalauréat. 9 sur 17 des jeunes élus présents sont concernés.

Isabelle ROLLAND, Maire Adjointe chargée de la Culture, réexplique les contraintes du service Culturel dans le choix de l'artiste ou du groupe. Cette année, le service Culturel fait des concessions sur le choix de la date pour pouvoir recevoir les BB Brunet, elle rappelle également

que l'événement Solidays complique aussi la disponibilité des artistes et du matériel, et donc la sélection de la date.

Les jeunes élus proposent que la Ville privilégie, dans la mesure du possible, la date aux artistes choisis dans les années futures.

Monsieur le Maire interroge le CJC afin de connaître les jeunes élus non satisfaits du choix du groupe.

L'un d'entre eux explique que les membres du CJC non satisfaits de ce choix et du procédé de concertation du CJC sur cette question, ont été invités à échanger avec le service Culturel pour exposer leur point de vue et trouver des solutions.

Cyril ADDA-HALIMI, Conseiller Municipal délégué à la jeunesse, rejoint le Conseil des Jeunes Citoyens sur le choix de la date retenue, la veille de la première épreuve du baccalauréat, mais souligne qu'avec toutes ces contraintes, il salue le Service Culturel qui a fait le maximum de ce qu'il pouvait faire.

5 – DÉSIGNATION DE LA COMPOSITION DU JURY « BD » ET DU JURY

« MUSIQUE »

Rapporteur : Pauline MALATESTA

- **Jury « BD » :**

Le CJC doit désigner 4 membres (1 par collège électoral) pour le jury « BD » qui délibérera et remettra le prix Conseil des Jeunes Citoyens au Festival des Bulles dans la Ville.

IMPORTANT : Les jeunes conseillers se portant candidat s'engagent à être présents l'après-midi du mercredi 29 mai pour lire l'ensemble des BD présentés et élire le gagnant du prix, et le samedi 1^{er} juin à 19h sur le Festival pour la remise du prix.

- **Jury « Musique » :**

Le CJC doit désigner 8 membres (2 par collèges électoraux) pour le jury « musique » qui sélectionnera des groupes de musique amateurs qui participeront à la Fête de la musique 2013.

IMPORTANT - Les jeunes conseillers se portant candidat s'engagent à être présents deux après-midi aux dates suivantes :

- Le mercredi 15 mai de 14 h à 18 h pour la pré-sélection des candidats sur la base des maquettes envoyées, à l'Espace Jeunes

- Et le mercredi 22 mai de 14 h à 20 h pour le casting et la délibération au studio Beauvallon

Vote du Conseil des Jeunes Citoyens :

- 1- Il est proposé au Conseil des Jeunes Citoyens d'approuver la composition du jury pour le Festival des Bulles dans la Ville.*
- 2- Il est proposé au Conseil des Jeunes Citoyens d'approuver la composition du jury pour les auditions de sélection de la Fête de la musique 2013.*

Échanges et débats :

Plusieurs jeunes élus interpellent Monsieur le Maire et les élus présents sur les choix des dates et horaires des deux jurys proposés, qui excluent d'emblée la candidature de certains jeunes conseillers.

Monsieur le Maire interroge l'assemblée pour connaître d'autres créneaux auxquels seraient disponibles les jeunes élus concernés. Et sollicitent l'avis des agents administratifs sur la faisabilité d'adapter les horaires.

La date choisie pour le jury « BD » a été fixée par le service Culturel sachant que les délibérations pour les autres prix ont lieu le même jour, soit le mercredi précédant le festival. Cependant, le prix des CJC étant à part, les jeunes peuvent choisir l'horaire. La contrainte supplémentaire est qu'il faut un créneau assez large pour laisser le temps aux membres du jury de lire l'ensemble des BD.

Concernant le jury « Musique », il est difficile de choisir un autre jour que le mercredi après-midi car le créneau doit être assez large pour pouvoir écouter tous les groupes candidats.

Monsieur le Maire propose de découper le casting sur plusieurs demi-journées. Ce jury se déroulant déjà sur deux après-midi, les jeunes élus estiment que l'objectivité du jury sera erronée si l'écoute des différents artistes est interrompue et espacée de plusieurs jours.

1- Membres du jury « BD » :

- **Pour le lycée Descartes : Julien CRESUS**
- **Pour l'institution Sainte-Marie : Sylvain TARTÈS**
- **Pour les conseillers scolarisés hors commune : Freddy KORSAGA**

L'horaire choisi par les membres du jury pour le mercredi 29 mai est 16 h 30.

Ayant un seul candidat par collège électoral, le tirage au sort n'a pas eu lieu. Le lycée professionnel Théodore Monod n'ayant pas de candidat, il ne sera pas représenté.

2- Membres du jury « Musique » :

- **Pour le lycée Descartes : Maxime TRESCARTES et Emma DEMESSE**
- **Pour l'institution Sainte-Marie : Claire LAUNOIS et Anne-Marie BRICHLER**
- **Pour les conseillers scolarisés hors commune : Freddy KORSAGA et Dimitri VOULDOUKIS**

Ayant seulement 2 candidats pour ces trois collèges électoraux, les tirages au sort n'ont pas eu lieu.

- **Pour le lycée professionnel Théodore Monod :**
Les candidats présentés étaient : Marie BENET, Nicolas LAROSE et Axel PALIX
Suite au tirage au sort, les membres sélectionnés sont Nicolas LAROSE et Axel PALIX

Marie BENET est désignée comme suppléante.

Clôture de la séance à 20 h 45